

Question orale de Madame Louise Ferida Defawes
Déviation « Neujean »

Cette déviation a fait l'objet d'une étude en amont, notamment avec le TEC qui est effectivement concerné.

Malgré les contraintes, le groupe de travail qui étudie les options de mobilité a jugé nécessaire de maintenir les lignes qui desservent l'Opéra. Bien entendu, le phasage a été choisi en concertation avec celui du chantier de la Collégiale.

Conformément aux toutes-boîtes distribuées aux riverains et commerçants, la mesure n'engendre pas de perte de stationnement mais la circulation s'effectuera en sens unique.

Dernièrement, un nouveau report a été annoncé par Tram'Ardent en réunion de coordination. Cette phase de chantier ne sera donc pas en cours pendant le festival de jazz.

Question Orale de Madame Caroline Saal

Stationnement au Trinkhall

Cette mesure est liée au chantier du tram.

En effet, une nouvelle phase concernant l'égouttage et l'éclairage doit démarrer dans la zone qui était dévolue jusqu'ici au stationnement riverain, à hauteur de la statue de Charlemagne.

La phase de chantier en question est prévue jusqu'au 15 mai.

Il a donc été décidé de décaler ce stationnement réservé aux riverains, de façon temporaire, vers le Trinkhall. Il s'agit toutefois d'une zone très limitée, du côté du Boulevard d'Avroy.

Je ne manquerai pas de charger les services de police de vérifier le strict respect des conditions fixées par l'autorisation de chantier.